



RENTREE 2020-2021

ADAPTATION DES ACTIVITES AU CONTEXTE SANITAIRE DEBUT SEPTEMBRE 2020

Destinataires : tous les adhérents de 4SG.

Origine : le bureau de 4SG

Nous rencontrons ce mardi 25 août 2020, à la salle René BOSSARD (anciennement salle des Vignes), Florent CAILLET, nouvel élu Adjoint aux Sports, aux Événements et à la Communication. Nous lui présenterons notre association 4SG, et échangerons sur les conditions de reprise des activités, en extérieur et en intérieur, telles qu'elles ont été définies par les récents documents que nous avons reçus, ainsi que sur le déroulement du Forum des Associations du samedi 5 septembre 2020. Un bilan de cette rencontre sera présenté

La reprise des activités.

- 1) **Les animateurs référents doivent préparer un formulaire administratif** concernant leur activités, destiné à la mairie et à la préfecture, pour mettre en place un suivi sanitaire si nécessaire.
- 2) **Les toilettes de la salle du Gotha seront-elles accessibles ?** Concernant les affaires personnelles, le mieux est de faire comme chez les coiffeurs, chacun arrive avec son petit sac et y met ses affaires. Ce sera d'ailleurs valable pour toutes les activités gymniques et dansées, les SMS et Activ'Mémoire.
- 3) **Interdiction de pratiquer une activité, en cas de suspicion d'infection** (fièvre, toux, et autres symptômes de la COVID-19 ...). Cela sur la base d'une décision personnelle.
- 4) **Les activités de gym, avec Marie-Jo DUTAUT** : les participants apportent leur tapis personnel, ainsi que leurs 2 bouteilles (haltères). Ils gèrent la désinfection de leur tapis et de leurs bouteilles.
Aucun prêt d'accessoire par le club, trop compliqué et risqué.
Chacun placera son tapis de manière à respecter la distanciation, et on travaillera devant ou sur son tapis.
On arrivera masqué ; on enlèvera le masque le temps des exercices ; on le remettra pour repartir.
- 5) **Les activités dansées, avec Elisabeth LHUILLIER** : En ce qui concerne la reprise de la danse, ce sera masqué jusqu'à sa place de danse avec distance de sécurité obligatoire entre les membres.
À l'arrivée, gel obligatoire ou lavage des mains et manteaux et sacs espacés les uns des autres dans le vestiaire ou le long des murs de la salle.
Une fois l'activité dansée terminée, remise du masque pour la sortie.
- 6) **Les SMS, avec Jacqueline TALLEC** : Il faudra que les participants se munissent de masques et de gel hydro alcoolique pour l'entrée et la sortie de la salle du Gotha, comme pour la gym ou les activités dansées. Pendant la séance, distanciation le plus possible. Exercices sans toucher quoique ce soit.
- 7) **La chorale, avec Hélyette BAUDELLOT et Luc BRICAUD** : La difficulté de mise en œuvre des instructions générales, ainsi que l'absence de consignes actualisées de la FFRS, nous fait différer la rentrée de la chorale à une date indéterminée. Géraldine ne peut nous faire chanter avec un masque, ni en assurant une distance de 1 m entre les personnes ; la salle Horizon n'est pas non plus adaptée à cette situation. Nous ne prendrons donc pas d'inscriptions pour la chorale en septembre, et reverrons la situation en cours de saison si besoin.

8) **L'atelier ACTIV'MÉMOIRE, avec Elisabeth LHUILLIER et Michèle DAVIAUD** : En ce qui concerne l'activité « Activ'Mémoire » qui doit débiter en janvier, nous nous étions fixé un nombre maximum de 20 participants. Conditions de pratique identiques à celles des activités dansées.

9) **L'aquagym, à l'Isle-aux-Bulles, gérée à 4SG par Patrice JUTON** : L'an passé, nous avons inscrits 15 personnes par séance d'aquagym, très souvent il n'y avait que 5 ou 6 personnes, ce qui n'était pas viable dans le temps pour l'Isle O Bulles, on peut le comprendre.

Cette année, nous avons un coût fixe pour l'année (30 séances) de 150,00€ par personne à raison de 12 personnes par bassin. Auxquels, il faut ajouter 7.00€ de cotisation 4SG soit 157.00€. À comparer aux 5.00€ x 30 = 150.00€ + 7.00€ = 157.00€ de l'an passé.

En cas d'impossibilité, vous aurez la possibilité de transmettre votre droit à un autre adhérents de 4SG, moyennant 5.00€ la séance (transmission à votre charge), comme cela se faisait il y a quelques années.

En fonction du nombre d'inscrits, nous pourrions prendre 1, 2 ou 3 créneaux, c'est la raison pour laquelle, il est important de définir sur la fiche d'inscription, vos possibilités, mardi 14.00-15.00H, mercredi (l'horaire n'est pas défini) ou vendredi 14.30-15.30H.

10) **Les activités d'extérieur : Marche Nordique, Randonnée, Randonnée Courte, Balade en Vélo du lundi, VTC du jeudi.** Les conditions générales de pratique s'appliquent à ces activités : port du masque avant et après l'activité ; distanciation de 1 m entre les personnes ; division en groupes encadrés d'une dizaine de personnes.

Pour les cyclistes : On ne peut pas rouler avec un masque, au risque de s'asphyxier ; en fonction du nombre d'inscrits, possibilité de faire une division en semaine paire / semaine impaire.

Pour les marcheurs nordiques et randonneurs : port du masque possible sinon conseillé pendant l'activité pour la randonnée courte.

Ancenis-Saint-Géréon, le 24 août 2020

Patrick BISSEY, président de 4SG et François GUILLOPE, président-adjoint de 4SG